



Liste de contrôle Demande de visa Schengen

Visite privée ou familiale

Nom : _____

Nationalité : _____

- > Pour chaque document, il faut fournir le document original ainsi qu'une copie.
- > Les documents doivent être présentés (ou traduits) en néerlandais, anglais, français ou espagnol.
- > Les demandes doivent être déposées par le demandeur en personne en présentant les documents suivants :

1. La demande

1.1 Formulaire de demande de visa Schengen dûment complété et signé. Oui Non Remarques | _____

2. Documents

2.1 Passeport ou autre document de voyage. Oui Non Remarques | _____

Attention :

- > Le passeport ou autre document de voyage doit être valide au moins 3 mois après la date de sortie de la zone Schengen.
- > Il doit comporter au moins 2 pages visa encore vierges.
- > Il ne doit pas dater de plus de 10 ans.

> Et une copie :

2.2 De la page comportant les données personnelles. Oui Non Remarques | _____

2.3 Des visas antérieurs et la copie de tous les tampons d'entrée et de départ. Oui Non Remarques | _____

2.4 De la page des données personnelles des éventuels passeports précédents et de leurs visas. Oui Non Remarques | _____

> Si le visa est destiné à un mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, les documents suivants doivent être fournis :

- 2.5 Extrait de l'acte de naissance du mineur. Oui Non Remarques | _____
- 2.6 Une pièce d'identité des deux parents comportant leur signature. Oui Non Remarques | _____
- 2.7 Autorisation des deux parents concernant le voyage du mineur. Oui Non Remarques | _____
- 2.8 Le cas échéant, la décision de justice attribuant l'autorité parentale à l'un des parents. Oui Non Remarques | _____
- 2.9 Le cas échéant, autorisation d'absence délivrée par l'école du mineur. Oui Non Remarques | _____

3. Justificatif de séjour légal

- 3.1 Justificatif de séjour légal dans le pays où la demande de visa est déposée, par exemple un passeport, un visa ou un permis de séjour. Le permis de séjour doit encore être en cours de validité au moins 3 mois après le départ de la zone Schengen. Oui Non Remarques | _____
- 3.2 Le cas échéant: un permis de travail. Oui Non Remarques | _____

4. Photo d'identité

- 4.1 Photo d'identité conforme aux critères néerlandais, datant de 6 mois au maximum et montrant une ressemblance évidente. Oui Non Remarques | _____
- > Voir : <https://www.government.nl/documents/leaflets/2015/01/21/photomatrix-guidelines-2007>

5. Justificatifs de voyage

- > **Attention** : veiller à ce qu'il soit possible d'annuler la réservation.
- 5.1 Plan de voyage (il faut fournir la réservation, vers et depuis la zone Schengen, à votre nom et non les titres de transport). Oui Non Remarques | _____
- 5.2 Une attestation de garantie ou d'accueil dûment remplie. Ce document doit être signé par la personne à laquelle vous rendez visite et déposé auprès de la commune néerlandaise dans laquelle cette personne est inscrite. Oui Non Remarques | _____
- > Voir : <https://ind.nl/en/short-stay>
- > Si votre famille et/ou vos amis ne vous fournissent pas l'hébergement à leur domicile; d'autres documents qui prouvent votre intention de leur rendre visite.
- > Si la personne qui vous invite règle les frais de votre séjour :
- 5.3 Une copie de son contrat de travail ; celui-ci doit être encore valable 12 mois au moins à compter de la date de la demande de visa. Oui Non Remarques | _____
- ET : Oui Non Remarques | _____
- Ses trois derniers bulletins de salaire ou tout autre justificatif de revenus.
- > Si vous assumez vous-même les frais de séjour :
- 5.4 Vos trois derniers relevés bancaires ou bulletins de salaire. Oui Non Remarques | _____
- > Le cas échéant : document attestant votre relation avec la personne à laquelle vous rendez visite, par exemple extrait de naissance, certificat de mariage ou de partenariat enregistré.

5.5 Documents laissant présager votre retour dans votre pays à l'issue du voyage.

Oui Non Remarques | _____

> **Par exemple :**

- déclaration de l'employeur, contrat de travail ou toute autre donnée attestant un emploi dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous suivez une formation dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous avez des enfants scolarisés dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous possédez une résidence ou un autre bien immobilier dans votre pays d'origine ;
- document attestant que vous avez des personnes à charge dans votre pays d'origine.

6.

Preuve d'assurance maladie

> **Document officiel de l'assureur prouvant que :**

6.1 L'assurance est souscrite à votre nom.

Oui Non Remarques | _____

6.2 Elle est valable dans l'ensemble de l'espace Schengen et pour la durée totale du séjour.

Oui Non Remarques | _____

6.3 Les frais médicaux sont couverts à concurrence de 30 000 euros minimum. L'assurance couvre notamment les frais de soins médicaux ou hospitaliers d'urgence et ceux de rapatriement, y compris en cas de décès.

Oui Non Remarques | _____

- > Si votre assureur ne fournit pas de document officiel à votre nom comportant ces informations, vous devez souscrire une assurance voyage auprès d'un autre prestataire.

7.

Visa

7.1 Visa, permis de séjour ou passeport permettant l'entrée dans votre pays de destination après le voyage dans l'espace Schengen.

Oui Non Remarques | _____

8.

Paiement

8.1 Paiement des frais de visa lors du dépôt de la demande.

Oui Non Remarques | _____

Tenez compte des remarques suivantes ;

- Vous ne serez pas en possession de votre passeport pendant le processus de demande de visa.
- La demande de visa pourra être refusée si le dossier ne contient pas tous les documents mentionnés dans la liste de contrôle.
- Des documents complémentaires pourront être demandés par les autorités compétentes.
- Les frais de demande de visa ne sont pas remboursables, y compris en cas de refus.